



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Date de convocation :
13 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CAPS Bertrand, CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
39

Nombre de votants :
42

Excusés avec pouvoir : M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. PAPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

VOIX POUR :
42

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
0

**Objet : Décision modificative n°1
 Budget Général 2023**

ABSTENTIONS :
0

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il convient de prendre une décision modificative pour les raisons suivantes :

1^{ÈRE} SITUATION A RÉGULARISER

Au sein du Pôle de Santé, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne va mettre à disposition deux bureaux, pour accueillir de façon ponctuelle un médecin et un spécialiste. Il nous faut équiper ces 2 bureaux en mobilier, imprimantes et matériel de consultation.

SOLUTION PRÉCONISÉE :

Inscrire la somme totale de 8 000 € répartie sur les comptes 21838 « Matériel informatique », 21848 « Mobilier » et 2188 « Autres immobilisations » en prenant les crédits dans le programme des travaux de la rue du Cours à Sées qui n'est pas encore commencé.

MODIFICATIONS PROPOSÉES :

Dépenses d'investissement	
Art 21838 « Matériel informatique »	660,00 €
Art 21848 « Mobilier »	5 340,00 €
Art 2188 « Autres immobilisations »	2 000,00 €
2317-708 « Sées – Rue du Cours »	- 8 000,00 €
Total Dépenses d'investissement	0,00 €

2EME SITUATION A RÉGULARISER

Il convient de faire l'acquisition d'un véhicule pour les services techniques d'Almenêches.

SOLUTION PRÉCONISÉE :

Inscrire la somme de 10 000 € sur les comptes 21828 « Véhicules » en prenant les crédits dans le programme de travaux de voirie en agglomération 2023 qui ne seront pas effectués cette année.

MODIFICATIONS PROPOSÉES :

Dépenses d'investissement	
Art 21828 « Véhicules »	10 000,00 €
Art 2317-904 « Travaux voirie en agglomération 2023 »	- 10 000,00 €
Total Dépenses d'investissement	0,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE**, de modifier le budget général suivant les modifications proposées précédemment.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ